

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

2024-2025

ÉCOLE DES GRANDS-PINS

Selon les instructions annuelles 2024-2025 du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), le bulletin unique comporte trois étapes. À chacune d'elles, il doit contenir, notamment, un résultat disciplinaire pour chaque matière enseignée ainsi que la moyenne du groupe.

En 2024-2025, cette disposition pourra continuer de s'appliquer progressivement, de telle sorte qu'il sera possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire de même que la moyenne du groupe au bulletin de la première étape ou à celui de la deuxième étape. Cette modalité d'application progressive pourra s'appliquer lorsque le nombre d'évaluations des apprentissages sera insuffisant à l'une ou l'autre de ces étapes. Les matières visées sont énumérées ci-dessous :

- Culture et citoyenneté québécoise
- Anglais, langue seconde
- Éducation physique et à la santé
- Disciplines du domaine des arts : art dramatique, arts plastiques, danse et musique

Les modalités qui suivent devront être respectées :

- Les modalités d'application progressive s'appliquent au bulletin de la première étape ou à celui de la deuxième étape, selon les normes et modalités d'évaluation déterminées par l'école.

Par ailleurs, la section 3 du bulletin unique doit comporter, à la 1^{re} et à la 3^e étape, des commentaires sur deux des quatre compétences suivantes : exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer et travailler en équipe. **Toutefois, pour l'année scolaire 2024-2025, une modalité d'application progressive, toujours en vigueur, permettra de ne faire des commentaires que sur l'une de ces quatre compétences, et ce, à l'étape jugée la plus appropriée.**

De plus, la pondération des compétences est répartie comme suit pour l'ensemble des disciplines.

1^{ère} étape : 20%
2^e étape : 20%
3^e étape : 60%

En plus du bulletin unique comportant trois étapes, une première communication écrite est acheminée aux parents au plus tard le 15 octobre 2024 (Mozaïk portail ou version papier). Cette première communication est composée de commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.

Normes et modalités 2024-2025

Programme-cycle de l'éducation préscolaire (maternelle 5 ans)

Au cours des étapes 1 et 2, les élèves seront évalués sur les compétences suivantes :

- 1- Accroître son développement physique et moteur
- 2- Construire sa conscience de soi
- 3- Vivre des relations harmonieuses avec les autres
- 4- Communiquer à l'oral et à l'écrit
- 5- Découvrir le monde qui l'entoure

Préscolaire 5 ans

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour évaluer la progression de ses apprentissages et vous informer. L'évaluation fait partie de l'apprentissage et de l'intervention pédagogique. À l'éducation préscolaire, l'évaluation se fait habituellement au cours des activités régulières de la classe. L'observation est le moyen privilégié d'évaluation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de votre enfant. Il apprend aussi à participer à sa propre évaluation pour en arriver à reconnaître ses forces, ses faiblesses, ses défis et ses progrès.

Il importe de souligner que l'évaluation ne sert pas uniquement à situer votre enfant par rapport aux attentes du programme. Elle s'avère surtout un moyen très important pour l'aider à mieux se développer. Afin de mieux vous expliquer l'évaluation dans l'univers préscolaire, nous vous partageons un document en annexe intitulé « L'évaluation à l'éducation préscolaire »

Normes et modalités 2024-2025

Préscolaire 5 ans

Domaines et compétences	Axes de développement	Composantes	Étape 1 20 novembre	Étape 2 15 mars	Étape 3 10 juillet
Physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	Motricité	<ul style="list-style-type: none"> › Explorer des perceptions sensorielles › Se représenter son schéma corporel › Développer sa motricité globale › Exercer sa motricité fine › Expérimenter l'organisation spatiale › Expérimenter l'organisation temporelle › Découvrir la latéralité › Expérimenter différentes façons de bouger 		X	X
	Saines habitudes de vie	<ul style="list-style-type: none"> › Explorer le monde alimentaire › Expérimenter différentes façons de se détendre › S'approprier des pratiques liées à l'hygiène › Se sensibiliser à la sécurité 		X	X
Affectif Construire sa conscience de soi	Connaissance de soi	<ul style="list-style-type: none"> › Reconnaître ses besoins › Reconnaître ses caractéristiques › Exprimer ses émotions › Réguler ses émotions 	X		X
	Sentiment de confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> › Expérimenter son autonomie › Réagir avec assurance 	X		X
Social Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Appartenance au groupe	<ul style="list-style-type: none"> › Démontrer de l'ouverture aux autres › Participer à la vie de groupe › Collaborer avec les autres 	X		X
	Habilités sociales	<ul style="list-style-type: none"> › Intégrer progressivement des règles de vie › Créer des liens avec les autres › Réguler son comportement › Résoudre des différends 	X		X

Suite des normes et modalités 2024-2025

Préscolaire 5 ans

Domaines et compétences	Axes de développement	Composantes	Étape 1 20 novembre	Étape 2 15 mars	Étape 3 10 juillet
Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit	Langage oral	<ul style="list-style-type: none"> › Interagir verbalement et non verbalement › Démontrer sa compréhension › Élargir son vocabulaire › Expérimenter une variété d'énoncés › Développer sa conscience phonologique 		X	X
	Langage écrit	<ul style="list-style-type: none"> › Interagir avec l'écrit › Connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture › Découvrir des fonctions de l'écrit › Connaître les lettres de l'alphabet 			
Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure	Pensée	<ul style="list-style-type: none"> › S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique; arts ; univers social; science et technologie) › Exercer son raisonnement › Activer son imagination 		X	X
	Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> › S'engager dans l'action › Expérimenter différentes actions › Raconter ses actions 			

Première communication écrite

Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.

Communication acheminée au plus tard le 15 octobre 2024 (Mozaïk portail ou version papier).

Il est à noter que, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (observations, évaluations, travaux...) et seront prises en compte pour l'évaluation des compétences.

Demande de révision d'un résultat

La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution d'un résultat. Le résultat obtenu à la suite d'une demande de révision est définitif. Afin de procéder à une demande de révision d'un résultat, veuillez remplir le formulaire à cette fin. Vous pouvez trouver ledit formulaire sur le site internet du centre administratif (<https://www.csscv.gouv.qc.ca/>) sous la rubrique « Parents et élèves » en cliquant sur la section « Demande de révision d'un résultat ».

Normes et modalités 2024-2025

1^{re} année

Matières	Compétence	Étape 1 20% 20 novembre	Étape 2 20% 15 mars	Étape 3 60% 10 juillet
Français	Lecture	X	X	X
	Écriture		X	X
	Communication orale		X	X
Mathématiques	Résoudre		X	X
	Raisonner	X	X	X
Anglais	Communiquer oralement		X	X
	Comprendre des textes lus et entendus		X	X
Musique Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : interpréter, inventer et apprécier des pièces musicales.			X	X
Éducation physique À l'étape 1, les élèves seront évalués sur leur savoir-faire moteur (agir) et sur les habitudes de vie favorables à la santé (adopter un mode de vie sain et actif). À l'étape 2, les élèves seront évalués sur l'interaction avec un ou plusieurs partenaires dans une variété d'activités physiques (interagir). À l'étape 3, les élèves seront évalués sur les trois compétences nommées précédemment.		X	X	X
Arts plastiques Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : réaliser des œuvres personnelles et apprécier des œuvres d'art.			X	X
Culture et citoyenneté québécoise			X	X
Compétence transversale				
Organiser son travail		X		

Première communication écrite

Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.

Communication acheminée au plus tard le 15 octobre 2024 (MozaiK portail ou version papier).

Il est à noter que, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (observations, évaluations, travaux...) et seront prises en compte pour l'évaluation des compétences.

Demande de révision d'un résultat

La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution d'un résultat. Le résultat obtenu à la suite d'une demande de révision est définitif.

Afin de procéder à une demande de révision d'un résultat, veuillez remplir le formulaire à cette fin. Vous pouvez trouver ledit formulaire sur le site internet du centre administratif (<https://www.csscv.gouv.qc.ca/>) sous la rubrique « Parents et élèves » en cliquant sur la section « Demande de révision d'un résultat ».

Normes et modalités 2024-2025

1^{re} - 2^e année (classe de Mme Marie-Pier)

Matières	Compétence	Étape 1 20% 20 novembre	Étape 2 20% 15 mars	Étape 3 60% 10 juillet
Français	Lecture	X	X	X
	Écriture		X	X
	Communication orale		X	X
Mathématiques	Résoudre		X	X
	Raisonner	X	X	X
Anglais	Communiquer oralement		X	X
	Comprendre des textes lus et entendus		X	X
Musique Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : interpréter, inventer et apprécier des pièces musicales.			X	X
Éducation physique À l'étape 1, les élèves seront évalués sur leur savoir-faire moteur (agir) et sur les habitudes de vie favorables à la santé (adopter un mode de vie sain et actif). À l'étape 2, les élèves seront évalués sur l'interaction avec un ou plusieurs partenaires dans une variété d'activités physiques (interagir). À l'étape 3, les élèves seront évalués sur les trois compétences nommées précédemment.		X	X	X
Arts plastiques Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : réaliser des œuvres personnelles et apprécier des œuvres d'art.			X	X
Culture et citoyenneté québécoise			X	X
Compétence transversale				
Organiser son travail		X		

Première communication écrite

Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.

Communication acheminée au plus tard le 15 octobre 2024 (MozaiK portail ou version papier).

Il est à noter que, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (observations, évaluations, travaux...) et seront prises en compte pour l'évaluation des compétences.

Demande de révision d'un résultat

La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution d'un résultat. Le résultat obtenu à la suite d'une demande de révision est définitif.

Afin de procéder à une demande de révision d'un résultat, veuillez remplir le formulaire à cette fin. Vous pouvez trouver ledit formulaire sur le site internet du centre administratif (<https://www.csscv.gouv.qc.ca/>) sous la rubrique « Parents et élèves » en cliquant sur la section « Demande de révision d'un résultat ».

Normes et modalités 2024-2025

2^e année (Mme Jessica M.)

Matières	Compétence	Étape 1 20% 20 novembre	Étape 2 20% 15 mars	Étape 3 60% 10 juillet
Français	Lecture	X	X	X
	Écriture		X	X
	Communication orale		X	X
Mathématiques	Résoudre		X	X
	Raisonnement	X	X	X
Anglais	Communiquer oralement		X	X
	Comprendre des textes lus et entendus		X	X
Musique Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : interpréter, inventer et apprécier des pièces musicales.			X	X
Éducation physique À l'étape 1, les élèves seront évalués sur leur savoir-faire moteur (agir) et sur les habitudes de vie favorables à la santé (adopter un mode de vie sain et actif). À l'étape 2, les élèves seront évalués sur l'interaction avec un ou plusieurs partenaires dans une variété d'activités physiques (interagir). À l'étape 3, les élèves seront évalués sur les trois compétences nommées précédemment.		X	X	X
Arts plastiques Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : réaliser des œuvres personnelles et apprécier des œuvres d'art.		X	X	X
Culture et citoyenneté québécoise		X	X	X
Compétence transversale				
Organiser son travail		X		

Première communication écrite

Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.

Communication acheminée au plus tard le 15 octobre 2024 (Mozaïk portail ou version papier).

Il est à noter que, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (observations, évaluations, travaux...) et seront prises en compte pour l'évaluation des compétences.

Demande de révision d'un résultat

La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution d'un résultat. Le résultat obtenu à la suite d'une demande de révision est définitif.

Afin de procéder à une demande de révision d'un résultat, veuillez remplir le formulaire à cette fin. Vous pouvez trouver ledit formulaire sur le site internet du centre administratif (<https://www.cssev.gouv.qc.ca/>) sous la rubrique « Parents et élèves » en cliquant sur la section « Demande de révision d'un résultat ».

Normes et modalités 2024-2025
2^e / 3^e année (classe de Mme Maryse)

Matières	Compétence	Étape 1 20% 20 novembre	Étape 2 20% 15 mars	Étape 3 60% 10 juillet
Français	Lecture	X	X	X
	Écriture		X	X
	Communication orale		X	X
Mathématiques	Résoudre		X	X
	Raisonnement	X	X	X
Anglais	Communiquer oralement		X	X
	Comprendre des textes lus et entendus		X	X
	Écrire des textes		X	X
Sciences et technologies (Seulement pour les élèves de 3 ^e année)	Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et technologie ainsi que sur leur façon de décrire ses explications ou ses solutions à l'intérieur d'une démarche scientifique et technologique.	X	X	X
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (Seulement pour les élèves de 3 ^e année)	Lire l'organisation, interpréter les changements et s'ouvrir sur la société.	X	X	X
Musique Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : interpréter, inventer et apprécier des pièces musicales.			X	X
Éducation physique À l'étape 1, les élèves seront évalués sur leur savoir-faire moteur (agir) et sur les habitudes de vie favorables à la santé (adopter un mode de vie sain et actif). À l'étape 2, les élèves seront évalués sur l'interaction avec un ou plusieurs partenaires dans une variété d'activités physiques (interagir). À l'étape 3, les élèves seront évalués sur les trois compétences nommées précédemment.		X	X	X
Arts plastiques Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : réaliser des œuvres personnelles et apprécier des œuvres d'art.		X		X
Culture et citoyenneté québécoise			X	X
Compétence transversale				
Organiser son travail				X

Première communication écrite

Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
 Communication acheminée au plus tard le 15 octobre 2024 (Mozaïk portail ou version papier).

Il est à noter que, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (observations, évaluations, travaux...) et seront prises en compte pour l'évaluation des compétences.

Demande de révision d'un résultat

La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution d'un résultat. Le résultat obtenu à la suite d'une demande de révision est définitif.

Afin de procéder à une demande de révision d'un résultat, veuillez remplir le formulaire à cette fin. Vous pouvez trouver ledit formulaire sur le site internet du centre administratif (<https://www.cssc.gov.qc.ca/>) sous la rubrique « Parents et élèves » en cliquant sur la section « Demande de révision d'un résultat ».

Normes et modalités 2024-2025 3^e année

Matières	Compétence	Étape 1 20% 20 novembre	Étape 2 20% 15 mars	Étape 3 60% 10 juillet
Français	Lecture	X	X	X
	Écriture		X	X
	Communication orale		X	X
Mathématiques	Résoudre		X	X
	Raisonnement	X	X	X
Anglais	Communiquer oralement		X	X
	Comprendre des textes lus et entendus		X	X
	Écrire des textes		X	X
Sciences et technologies	Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et technologie ainsi que sur leur façon de décrire ses explications ou ses solutions à l'intérieur d'une démarche scientifique et technologique.	X	X	X
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Lire l'organisation, interpréter les changements et s'ouvrir sur la société.	X	X	X
Musique Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : interpréter, inventer et apprécier des pièces musicales.			X	X
Éducation physique À l'étape 1, les élèves seront évalués sur leur savoir-faire moteur (agir) et sur les habitudes de vie favorables à la santé (adopter un mode de vie sain et actif). À l'étape 2, les élèves seront évalués sur l'interaction avec un ou plusieurs partenaires dans une variété d'activités physiques (interagir). À l'étape 3, les élèves seront évalués sur les trois compétences nommées précédemment.		X	X	X
Arts plastiques Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : réaliser des œuvres personnelles et apprécier des œuvres d'art.		X		X
Culture et citoyenneté québécoise			X	X
Compétence transversale				
Organiser son travail				X

Première communication écrite

Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.

Communication acheminée au plus tard le 15 octobre 2024 (Mozaïk portail ou version papier).

Il est à noter que, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (observations, évaluations, travaux...) et seront prises en compte pour l'évaluation des compétences.

Demande de révision d'un résultat

La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution d'un résultat. Le résultat obtenu à la suite d'une demande de révision est définitif.

Afin de procéder à une demande de révision d'un résultat, veuillez remplir le formulaire à cette fin. Vous pouvez trouver ledit formulaire sur le site internet du centre administratif (<https://www.csscv.gouv.qc.ca/>) sous la rubrique « Parents et élèves » en cliquant sur la section « Demande de révision d'un résultat ».

Normes et modalités 2024-2025

4^e année

Matières	Compétence	Étape 1 20% 20 novembre	Étape 2 20% 15 mars	Étape 3 60% 10 juillet	Épreuve MEES Mai-Juin 10%
Français	Lecture	X	X	X	X
	Écriture		X	X	X
	Communication orale		X	X	
Mathématiques	Résoudre		X	X	Épreuve Régionale entre le 29 mai et le 17 juin
	Raisonnement	X	X	X	
Anglais	Communiquer oralement		X	X	
	Compréhension		X	X	
	Production écrite		X	X	
Sciences et technologies	Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et technologie ainsi que sur leur façon de décrire ses explications ou ses solutions à l'intérieur d'une démarche scientifique et technologique.	X	X	X	
Géographie et histoire	Lire l'organisation, interpréter les changements et s'ouvrir sur la société.	X	X	X	
Musique Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : interpréter, inventer et apprécier des pièces musicales.			X	X	
Éducation physique À l'étape 1, les élèves seront évalués sur leur savoir-faire moteur (agir) et sur les habitudes de vie favorables à la santé (adopter un mode de vie sain et actif). À l'étape 2, les élèves seront évalués sur l'interaction avec un ou plusieurs partenaires dans une variété d'activités physiques (interagir). À l'étape 3, les élèves seront évalués sur les trois compétences nommées précédemment.		X	X	X	
Arts plastiques Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : réaliser des œuvres personnelles et apprécier des œuvres d'art.		X	X	X	
Culture et citoyenneté québécoise			X	X	
Compétence transversale					
Organiser son travail				X	

Première communication écrite

Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
Communication acheminée au plus tard le 15 octobre 2024 (Mozaïk portail ou version papier).

Il est à noter que, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (observations, évaluations, travaux...) et seront prises en compte pour l'évaluation des compétences.

Demande de révision d'un résultat

La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution d'un résultat. Le résultat obtenu à la suite d'une demande de révision est définitif. Afin de procéder à une demande de révision d'un résultat, veuillez remplir le formulaire à cette fin. Vous pouvez trouver ledit formulaire sur le site internet du centre administratif (<https://www.csscv.gouv.qc.ca/>) sous la rubrique « Parents et élèves » en cliquant sur la section « Demande de révision d'un résultat ».

Normes et modalités 2024-2025 5^e année

Matières	Compétence	Étape 1 20% 20 novembre	Étape 2 20% 15 mars	Étape 3 60% 10 juillet
Français	Lecture	X	X	X
	Écriture	X	X	X
	Communication orale		X	X
Mathématiques	Résoudre		X	X
	Raisonner	X	X	X
Anglais	Communiquer oralement		X	X
	Comprendre des textes lus et entendus		X	X
	Écrire des textes		X	X
Sciences et technologies	Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et technologie ainsi que sur leur façon de décrire ses explications ou ses solutions à l'intérieur d'une démarche scientifique et technologique.	X	X	X
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Lire l'organisation, interpréter les changements et s'ouvrir sur la société.	X	X	X
<p style="text-align: center;">Musique</p> <p style="text-align: center;">Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : interpréter, inventer et apprécier des pièces musicales.</p>			X	X
<p style="text-align: center;">Éducation physique</p> <p>À l'étape 1, les élèves seront évalués sur leur savoir-faire moteur (agir) et sur les habitudes de vie favorables à la santé (adopter un mode de vie sain et actif). À l'étape 2, les élèves seront évalués sur l'interaction avec un ou plusieurs partenaires dans une variété d'activités physiques (interagir). À l'étape 3, les élèves seront évalués sur les trois compétences nommées précédemment.</p>		X	X	X
<p style="text-align: center;">Arts plastiques</p> <p style="text-align: center;">Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : réaliser des œuvres personnelles et apprécier des œuvres d'art.</p>		X	X	X
Culture et citoyenneté québécoise			X	X
Compétences transversales				
Organiser son travail			X	

Première communication écrite

Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
Communication acheminée au plus tard le 15 octobre 2024 (Mozaïk portail ou version papier).

Il est à noter que, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (observations, évaluations, travaux...) et seront prises en compte pour l'évaluation des compétences.

Demande de révision d'un résultat

La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution d'un résultat. Le résultat obtenu à la suite d'une demande de révision est définitif. Afin de procéder à une demande de révision d'un résultat, veuillez remplir le formulaire à cette fin. Vous pouvez trouver ledit formulaire sur le site internet du centre administratif (<https://www.cssc.gov.qc.ca/>) sous la rubrique « Parents et élèves » en cliquant sur la section « Demande de révision d'un résultat ».

Normes et modalités 2024-2025 6^e année

Matières	Compétence	Étape 1 20% 20 novembre	Étape 2 20% 15 mars	Étape 3 60% 10 juillet	Épreuve MEES Mai-Juin 10%
Français	Lecture	X	X	X	X
	Écriture	X	X	X	X
	Communication orale		X	X	
Mathématiques	Résoudre		X	X	X
	Raisonnement	X	X	X	X
Anglais	Communiquer oralement		X	X	
	Compréhension		X	X	
	Production écrite		X	X	
Sciences et technologies	Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et technologie ainsi que sur leur façon de décrire ses explications ou ses solutions à l'intérieur d'une démarche scientifique et technologique.	X	X	X	
Géographie et histoire	Lire l'organisation, interpréter les changements et s'ouvrir sur la société.	X	X	X	
Musique Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : interpréter, inventer et apprécier des pièces musicales.			X	X	
Éducation physique À l'étape 1, les élèves seront évalués sur leur savoir-faire moteur (agir) et sur les habitudes de vie favorables à la santé (adopter un mode de vie sain et actif). À l'étape 2, les élèves seront évalués sur l'interaction avec un ou plusieurs partenaires dans une variété d'activités physiques (interagir). À l'étape 3, les élèves seront évalués sur les trois compétences nommées précédemment.		X	X	X	
Arts plastiques Les élèves seront évalués pour chacune des compétences : réaliser des œuvres personnelles et apprécier des œuvres d'art.		X	X	X	
Culture et citoyenneté québécoise			X	X	
Compétences transversales					
Organiser son travail			X		

Première communication écrite

Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
Communication acheminée au plus tard le 15 octobre 2024 (Mozaïk portail ou version papier).

Il est à noter que, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (observations, évaluations, travaux...) et seront prises en compte pour l'évaluation des compétences.

Demande de révision d'un résultat

La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution d'un résultat. Le résultat obtenu à la suite d'une demande de révision est définitif. Afin de procéder à une demande de révision d'un résultat, veuillez remplir le formulaire à cette fin. Vous pouvez trouver ledit formulaire sur le site internet du centre administratif (<https://www.csscv.qc.ca/>) sous la rubrique « Parents et élèves » en cliquant sur la section « Demande de révision d'un résultat ».